

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, le 11 août 2025

CDDEM(2025)15

COMITÉ DIRECTEUR SUR LA DÉMOCRATIE (CDDEM)

RAPPORT DE RÉUNION

3e réunion plénière
(26-27 mai 2025)

Strasbourg, Agora · Salle G03
(et en ligne via KUDO)

Site web : www.coe.int/cddem

Le Comité directeur sur la démocratie (CDDEM) a tenu sa 3e réunion plénière à Strasbourg et en ligne les 26-27 mai 2025, sous la présidence du vice-président Vebjørn HEINES (Norvège), en l'absence du président (M. Thomas ZANDSTRA, Pays-Bas).

1. Ouverture de la réunion

Le vice-président a ouvert la réunion et souhaité la bienvenue à tous les participants, dont la liste figure à l'[Annexe II](#) ci-dessous.¹

2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux

Le CDDEM a adopté le projet d'ordre du jour sans modification, tel qu'il figure à l'[Annexe I](#) ci-dessous. L'ordre du jour est également disponible sur le [site web du CDDEM](#), accompagné des rapports abrégé et complet de la réunion.

3. Remarques liminaires

Le Comité a accueilli l'ambassadrice Catriona Doyle, représentante permanente de l'Irlande et présidente du Groupe de Rapporteurs du Comité des Ministres sur la démocratie ([GR-DEM](#)). L'ambassadrice Doyle a informé les membres de la [134e session du Comité des Ministres](#), qui s'est tenue à Luxembourg les 13-14 mai, au cours de laquelle plusieurs décisions pertinentes pour la sécurité démocratique en Europe ont été prises. Il convient notamment de mentionner l'ouverture à la signature de la Convention du Conseil de l'Europe sur la protection de la profession d'avocat ([STE n° 226](#)), la décision des ministres de prendre de nouvelles mesures en faveur de l'Ukraine et l'examen de la mise en œuvre de l'[agenda de Reykjavik](#) sur la démocratie. L'ambassadrice s'est félicitée du fait que la démocratie figure désormais parmi les priorités du Conseil de l'Europe et a souligné l'importance des travaux du CDDEM à cet égard, en mettant particulièrement l'accent sur les paramètres visant à faciliter la mise en œuvre des principes de Reykjavik pour la démocratie.

4. Élaboration de normes : Paramètres visant à faciliter l'application et la mise en œuvre des [Principes de Reykjavik pour la démocratie](#)

Edwin Lefebvre (Belgique), président du Groupe de travail sur les paramètres d'application et de mise en œuvre des principes démocratiques de Reykjavik ([GT-P](#)), a informé le Comité de l'avancement des travaux depuis la dernière session plénière de la CDDEM, lors des [deuxième](#) (9-10 décembre 2024) et [troisième](#) (6-7 mars 2025) réunions du groupe de travail, en soulignant en particulier le format révisé du document qui introduit une structure à deux niveaux composée de paramètres axés sur des objectifs et de sous-paramètres de type indicateurs afin d'en améliorer la facilité d'utilisation.

Le Secrétariat a informé les membres des modifications substantielles apportées au projet révisé, en soulignant les ajouts et les révisions effectués sur la base des commentaires reçus des États membres ainsi que des organes et secteurs concernés du Conseil de l'Europe. Le texte comprend également une introduction qui présente les paramètres comme un outil permettant de lutter contre le recul démocratique et comme un cadre prospectif pour renforcer la résilience démocratique.

Le CDDEM a examiné le projet révisé des paramètres, en passant en revue chaque section. Les membres ont généralement convenu que les paramètres devaient constituer un outil utile et pratique pour la mise en œuvre des principes de Reykjavik et le renforcement de la démocratie dans toute l'Europe. Un membre a suggéré de renforcer la section « Contexte » de l'introduction en y ajoutant davantage d'informations sur l'état actuel de la démocratie en Europe et sur le concept de recul démocratique. À cet égard, [Richard Youngs](#), membre indépendant du GT-P, a plaidé en faveur d'une articulation plus précise de la notion de résilience démocratique dans les paramètres, à travers des éléments tant institutionnels que matériels, tels que ceux liés à l'inégalité et à l'inclusion. Un autre membre a demandé que des indicateurs sur la sécurité des responsables politiques soient ajoutés. Plusieurs membres ont exprimé le souhait de fournir par écrit des commentaires plus approfondis sur certaines parties du texte révisé.

¹ Lors de cette 3e réunion plénière, 41 États membres participants étaient représentés par 100 participants, dont 40 femmes et 60 hommes (respectivement 40 % et 60 %).

Le Comité a provisoirement décidé de soumettre le projet de paramètres à une consultation publique au cours de l'été, après une nouvelle révision du texte sur la base des commentaires qui lui seront transmis par écrit d'ici le 20 juin. Le texte sera révisé d'ici le 1er juillet, après quoi les membres auront jusqu'au 11 juillet pour l'approuver par procédure tacite. Le texte sera ensuite soumis à consultation publique jusqu'au 5 septembre, puis révisé une nouvelle fois avant la quatrième réunion du GT-P, les 13-14 octobre. Après une dernière révision à l'issue de la réunion du groupe de travail, les paramètres devraient être adoptés par la CDDEM lors de sa quatrième réunion plénière en novembre 2025.

Le Comité a également examiné un cadre d'évaluation potentiel pour l'application des paramètres, tel que discuté lors des [deuxième](#) et [troisième](#) réunions du GT-P. À cet égard, le CDDEM a entendu Mme [Seema Shah](#), membre indépendante du GT-P, qui a présenté une approche potentielle à deux niveaux, combinant une auto-évaluation des États sur la base des contributions du gouvernement et d'experts avec un élément participatif. Cette approche combinée permettrait une évaluation holistique de l'état de la démocratie qui favorise la légitimité démocratique et prévoit la prise en compte de l'expérience vécue par les citoyens dans leurs démocraties. Les membres ont échangé leurs points de vue avec Mme Shah sur les objectifs d'un tel cadre d'évaluation, sur le calendrier le plus approprié pour le tester éventuellement, et sur les avantages et les inconvénients potentiels de l'inclusion d'un élément participatif.

5. Questions émergentes : étude sur les avantages et les risques de l'utilisation de l'IA dans le débat public relatif aux processus démocratiques et sur la maîtrise de l'IA pour la vie démocratique

Le CDDEM a examiné les objectifs, la portée et les orientations de la prochaine étude sur les avantages et les risques liés à l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) dans le débat public relatif aux processus démocratiques et sur la maîtrise de l'IA pour la vie démocratique. Cette étude s'appuiera sur les dispositions pertinentes de la Convention-cadre du Conseil de l'Europe sur l'intelligence artificielle et les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit ([STCE n° 225](#)), en examinant l'impact profond des systèmes d'IA sur les institutions et les processus démocratiques, en soulignant leurs avantages et en suggérant des réponses réglementaires et non réglementaires possibles à certains des risques les plus graves. Le Comité a pris note des informations fournies par Anders Knape, Congrès, sur son travail en cours pour préparer un rapport sur le « Renforcement des capacités des autorités locales et régionales dans l'utilisation de l'IA ».

[Natali Helberger](#), professeure de droit et de technologies numériques à l'Université d'Amsterdam, dont l'équipe rédige l'étude, a présenté le projet de plan et proposé de limiter le champ de l'étude à l'IA générative (GenAI) en particulier, soulignant qu'une étude plus large sur l'IA resterait trop superficielle. Le professeur Helberger a souligné le changement de paradigme dans les capacités de la GenAI par rapport aux autres technologies numériques utilisées, notant que la conception de la démocratie comme cadre de dialogue pourrait être mise en péril par l'évolution rapide de la GenAI. Cette technologie peut notamment être utilisée pour produire de la désinformation (en particulier des deepfakes), manipuler le débat public et entraver la participation citoyenne à l'élaboration des politiques démocratiques. Plus largement, elle génère des dépendances structurelles à l'égard d'une poignée de plateformes puissantes qui développent et conçoivent également des outils GenAI. Toutefois, ces outils recèlent également un potentiel transformateur pour la création et la diffusion de contenus de haute qualité, la facilitation de la participation démocratique, etc. Les membres du Comité et les participants ont convenu que le texte devrait également mettre en évidence les avantages de l'IA générique et ont suggéré de s'appuyer sur les travaux entrepris pour alimenter l'étude avec d'autres perspectives pertinentes.

Les membres enverront leurs commentaires préliminaires sur le plan d'ici la fin du mois de juin. L'étude sera ensuite diffusée avant la quatrième réunion plénière pour commentaires et suggestions, puis examinée lors de cette réunion. Si d'autres commentaires sont formulés lors de la réunion plénière, l'étude pourra être prise en compte par procédure écrite.

6. Élaboration de normes : Lignes directrices sur le renforcement de la participation des femmes, des filles et des jeunes, ainsi que des groupes vulnérables, aux élections

Le CDDEM a examiné une série de questions préliminaires sur la portée et les orientations des futures lignes directrices avec le professeur [Anna Lavizzari](#), de l'Université Complutense de Madrid, les aspects à inclure dans l'étude, les « groupes » sur lesquels l'étude devrait se concentrer (ou s'il convient d'utiliser le terme « groupes » et de parler plutôt de facteurs de vulnérabilité et d'obstacles potentiellement croisés à la participation), et le format le plus approprié pour le résultat final.

Le professeur Lavizzari a fait remarquer que les lignes directrices devraient idéalement couvrir à la fois les aspects actifs et passifs des élections, la participation électorale, l'égalité et la sécurité du processus électoral, ainsi que les obstacles structurels et formels à la participation. Le CDDEM a généralement convenu que, si les aspects formels et la réglementation sont importants pour le caractère inclusif des processus électoraux, les questions relatives au contexte institutionnel et culturel plus large doivent également être abordées. À cet égard, l'état d'esprit et les activités des partis politiques ont été particulièrement mis en avant, ainsi que le rôle des processus de nomination et de l'éducation. Les membres ont en outre souligné la nécessité de lutter contre la violence dans la prise de décision publique et politique, qui touche particulièrement les femmes, ainsi que d'inclure les personnes handicapées. Dans l'ensemble, le CDDEM a convenu que la portée devait être holistique et l'approche intersectionnelle. Deux membres ont souligné l'importance du partage d'informations et des meilleures pratiques concernant l'application des lignes directrices.

Le Secrétariat élaborera un document d'information qui sera diffusé, et le professeur Lavizzari poursuivra ses travaux dans le sens des discussions qui ont eu lieu lors de l'échange.

7. Nouveau pacte démocratique : échange de vues avec le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe²

Le vice-président a informé le Comité de la réunion qui s'est tenue le 24 avril entre le Secrétaire Général et les présidents des comités intergouvernementaux afin de discuter de la contribution intergouvernementale à l'initiative du Secrétaire Général en faveur d'un « [Nouveau pacte démocratique pour l'Europe](#) » (le Pacte). Les présidents ont convenu de la nécessité de renforcer la résilience et l'intégrité démocratiques, notamment en rétablissant la confiance dans les institutions et les processus démocratiques. Le Conseil de l'Europe devrait élaborer une vision globale et renforcer ses efforts de communication sur la démocratie. Le vice-président a en outre informé le CDDEM que le Secrétaire Général avait récemment présenté une feuille de route pour le Pacte ([SG/Inf\(2025\)14](#)) qui contient des références spécifiques aux travaux du Comité sur la mise en œuvre des paramètres en tant que partie intégrante de l'initiative.

Le CDDEM a examiné le rôle et les contributions spécifiques du Comité à la mise en œuvre du Pacte. Les membres ont réfléchi à la nécessité d'interagir étroitement avec la société civile dans le cadre de ce processus – en réaffirmant notamment la nécessité de protéger l'espace de la société civile – et de rechercher des synergies et une coopération avec d'autres comités, ainsi qu'avec des organisations extérieures travaillant dans le même domaine, pour lesquelles le pacte constituerait une occasion propice. Un membre a souligné en particulier que les paramètres pourraient constituer une « colonne vertébrale » pour le processus du pacte et pour les efforts plus larges du Conseil de l'Europe en matière de démocratie. À cet égard, les membres ont réfléchi aux possibilités de mettre à l'essai la mise en œuvre de cet outil.

² Le CDDEM devait procéder à un échange de vues avec le Secrétaire Général sur l'interaction et les synergies possibles entre les travaux intergouvernementaux menés par l'Organisation dans le cadre du CDDEM et les projets du Secrétaire Général pour un nouveau pacte démocratique pour l'Europe. En raison de circonstances imprévues, cet échange a dû être reporté à une date ultérieure.

8. Élection d'un membre de la CDDEM au poste de membre du Bureau

À la suite d'une vacance à mi-mandat, due à la démission de Mme Silvia Negro Alousque (Espagne), le CDDEM a procédé à l'élection d'un (1) nouveau membre du Bureau pour la durée restante du mandat d'un an de Mme Negro Alousque, qui prendra fin en octobre 2025, et a ainsi élu :

M. Niklas Wilhelmsson (Finlande).

9. Élaboration de normes : mise à jour de la Recommandation CM/Rec(2007)14 du Comité des Ministres aux États membres sur le statut juridique des organisations non gouvernementales en Europe

Giorgios Chrysafis (Grèce), président du Groupe de travail sur la participation de la société civile ([GT-CS](#)), a informé le Comité de l'état d'avancement des travaux sur la mise à jour de la Recommandation [CM/Rec\(2007\)14](#) du Comité des Ministres aux États membres sur le statut juridique des organisations non gouvernementales en Europe, notant que si le texte révisé reprend en grande partie la recommandation de 2007, le Groupe de travail a examiné la terminologie appropriée pour encadrer la recommandation, la personnalité juridique des organisations de la société civile et les questions liées à leur responsabilité.

Le Secrétariat a clarifié un changement de terminologie dans le texte, remplaçant « organisations non gouvernementales » (ONG) par « organisations de la société civile » (OSC), ce qui reflète une pratique de plus en plus courante au Conseil de l'Europe et dans d'autres organisations internationales/intergouvernementales. Les partis politiques restent exclus de cette définition. Les autres modifications apportées au projet reflètent les discussions et les conclusions du Comité précédent visant à rationaliser le texte, à refléter la situation actuelle et les défis auxquels sont confrontées les OSC, et à intégrer la jurisprudence récente de la Cour européenne des droits de l'homme et d'autres normes pertinentes.

[Jeremy McBride](#), président du Conseil d'experts sur le droit des ONG de la Conférence des organisations internationales non gouvernementales (OING) du Conseil de l'Europe, consultant expert du GT-CS, a noté que les modifications récemment apportées reflètent les points soulevés par le Comité des Ministres dans d'autres documents. Si les principes fondamentaux de la recommandation restent inchangés, le texte révisé prévoit des dispositions pour les OSC qui existent uniquement en ligne, reconnaît la nécessité d'un environnement favorable allant au-delà du cadre juridique, ajoute une disposition relative au financement du terrorisme et définit le champ d'application légitime du financement étranger ; en outre, les dispositions relatives aux OSC étrangères ont été regroupées dans une section distincte. Les membres ont formulé quelques observations supplémentaires, notamment l'ajout d'une disposition sur le fonctionnement des OSC en période de conflit, le renforcement du libellé visant à éviter d'imposer des charges excessives aux OSC et la mise en évidence du potentiel innovant des OSC. Les observations supplémentaires peuvent être envoyées par écrit au Secrétariat.

Le Comité a provisoirement décidé de soumettre le projet de recommandation à une consultation publique au cours de l'été, après une nouvelle révision du texte sur la base des commentaires qui lui seront communiqués par écrit d'ici le 20 juin. Le texte sera révisé d'ici le 1er juillet, après quoi les membres auront jusqu'au 11 juillet pour l'approuver par procédure tacite. Le texte sera ensuite soumis à une consultation publique jusqu'au 5 septembre, puis révisé avant la quatrième réunion du GT-CS les 22-23 septembre. Après une dernière révision à l'issue de la réunion du groupe de travail, le projet de recommandation devrait être approuvé par le CDDEM lors de sa quatrième réunion plénière en novembre 2025.

10. Normalisation : travaux sur la gouvernance à plusieurs niveaux, y compris l'élaboration d'un projet de recommandation

Le CDDEM a accueilli Mme [Mojca Ramšak](#) Pešec, secrétaire d'État au ministère de l'Administration publique de Slovénie, qui a présenté la réforme de l'administration publique de son pays. L'objectif de cette réforme était de permettre des réponses plus anticipatives, adaptables et résilientes face à des contextes marqués par l'imprévisibilité, l'évolution des attentes, les inégalités et les défis transnationaux liés à l'interconnexion mondiale. Les autorités s'efforcent également de rendre la fonction publique plus

attractive pour les jeunes générations en renforçant la flexibilité et en mettant l'accent sur la préparation au numérique. Les membres ont échangé avec Mme Ramšak Pešec sur l'importance du dialogue social dans la réforme du secteur public, puis ont discuté plus en détail de l'importance d'attirer les travailleurs du secteur des technologies de l'information dans la fonction publique, de la nécessité de préparer les lieux de travail aux besoins spécifiques des générations plus âgées/plus jeunes, de l'intégration de l'IA et d'autres technologies émergentes, et de la transition vers l'administration électronique et l'administration en ligne de manière plus générale.

Le Comité a ensuite accueilli Mme [Gillian Dörner](#), directrice adjointe de la Direction de la gouvernance publique de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), qui a présenté l'initiative « [Renforcer la démocratie](#) » lancée par l'OCDE en 2021-2022. Cette initiative est la pierre angulaire des travaux récents menés par l'organisation dans le domaine de la gouvernance publique. Elle s'appuie sur cinq piliers visant à redynamiser la confiance dans les institutions publiques et à renforcer les valeurs démocratiques : (1) renforcer l'intégrité de l'information et lutter contre la désinformation ; (2) améliorer la représentation et la participation des citoyens ; (3) renforcer les démocraties ouvertes dans un monde globalisé et répondre aux ingérences étrangères ; (4) gouverner de manière écologique ; et (5) transformer la gouvernance publique pour le numérique. Dans le cadre de ses travaux, l'OCDE a étudié la baisse de confiance des citoyens dans les institutions publiques – en particulier dans les gouvernements nationaux – et s'est efforcée de trouver des moyens d'améliorer la situation, notamment en remédiant au sentiment des citoyens de ne pas avoir leur mot à dire dans les processus politiques. Le Comité a échangé avec Mme Dörner sur l'importance de la cohérence des politiques pour faire face à la complexité des processus politiques, sur les « huit éléments de cohérence des politiques pour le développement durable » de l'OCDE et sur les dimensions de sa conception de la gouvernance à multiveaux (GMN) (multi-niveaux, multi-secteurs/ -entités et multi-acteurs), qui a également été reprise par le Comité européen sur la démocratie et la gouvernance (CDDG) dans son [rapport de 2023](#) sur la gouvernance à multiveaux. À son tour, la future recommandation du CM sur cette question s'appuiera sur le rapport du CDDG.

Le CDDEM a ensuite examiné l'élaboration du projet de recommandation sur la GIG et a estimé nécessaire d'aller au-delà des principes généraux et de concrétiser les recommandations dans une direction spécifique. En ce sens, les membres ont suggéré que la recommandation adopte une approche centrée sur le citoyen et qu'elle soit liée à la mise en œuvre des principes de Reykjavik en s'appuyant sur les paramètres. Ils ont également souligné la nécessité de clarifier et de renforcer la participation des OSC aux modèles de gouvernance à plusieurs niveaux. Un risque potentiel de dilution des responsabilités des représentants politiques et des titulaires de fonctions électives a été brièvement examiné. Une délégation a exprimé des doutes quant à l'utilité ou à la valeur ajoutée d'une recommandation sur la GMN.

11. Demandes de statut d'observateur

Le CDDEM a réexaminé trois demandes de statut d'observateur présentées par le Centre européen des droits de l'homme (CEDH), le Conseil européen des urbanistes et la Campagne pour le respect des droits en Europe (CURE), en prenant note des présentations faites par les représentants des demandeurs. Les trois demandes avaient déjà été examinées lors de la 2e réunion plénière du Comité, qui s'est tenue les 29-30 octobre 2024. Dans le cadre de la procédure écrite qui a suivi la réunion, afin de laisser aux délégations suffisamment de temps pour examiner les demandes individuelles, une délégation a exprimé son opposition de principe à l'octroi du statut d'observateur aux organisations. Il a donc été convenu de réexaminer la question lors de la troisième réunion du Comité. Le Comité a en outre examiné une demande présentée par [Pax Romana](#), une organisation qui regroupe le Mouvement international des intellectuels catholiques et le Mouvement international des étudiants catholiques. Pax Romana œuvre en faveur des droits de l'homme, de la démocratie, de l'éducation et, de manière générale, du dialogue interreligieux pour la stabilité démocratique.

Le CDDEM a examiné et délibéré sur les quatre demandes de statut d'observateur, mais n'a pas pu parvenir à l'unanimité requise pour les approuver. Sur proposition du vice-président, appuyée par plusieurs délégués, le Comité a décidé à la majorité des deux tiers de renvoyer la décision concernant l'octroi du statut d'observateur au Centre européen des droits de l'homme (35 voix pour sur 37), au Conseil européen des aménageurs du territoire (35 voix pour sur 37), la Campagne CURE (34 voix pour sur 37) et Pax Romana (34 voix pour sur 37) au Comité des Ministres, conformément au paragraphe 8.a de la Résolution du Comité des Ministres [CM/Res\(2021\)3](#) sur les comités intergouvernementaux et les organes subordonnés, leur mandat et leurs méthodes de travail.

12. Le point sur les développements au sein de l'Union européenne en matière de sauvegarde de la démocratie

Le Comité a échangé des points de vue avec [Marie-Hélène Boulanger](#), Directrice adjointe et Cheffe de l'Unité chargée de la démocratie, de la lutte contre la corruption, de la citoyenneté de l'Union et de la libre circulation, à la Commission européenne (DG JUST), qui a informé le CDDEM des priorités et des travaux de la Commission européenne en matière de sauvegarde de la démocratie, et en particulier de la nouvelle initiative « Bouclier européen pour la démocratie ». La Commission analyse actuellement les contributions reçues lors de la consultation publique sur le Bouclier européen pour la démocratie et consulte les parties prenantes concernées, notamment le Conseil de l'Europe. Le Bouclier pour la démocratie se concentrera sur plusieurs domaines clés, en mettant l'accent sur la résilience et la préparation de la société, ainsi que sur la participation, l'engagement et l'autonomisation des citoyens, dans le cadre d'une approche globale de la société. Parmi les autres domaines clés figurent le renforcement des cadres démocratiques, y compris la liberté des médias et des organisations de la société civile, la garantie d'élections libres et équitables, et la lutte contre les menaces liées à la désinformation, à la manipulation de l'information et à l'ingérence. En 2023, la Commission a déjà adopté une recommandation [\(UE\) 2023/2836](#) sur la promotion de l'engagement et de la participation effective des citoyens et des organisations de la société civile dans les processus d'élaboration des politiques publiques. Parmi les autres outils innovants de l'UE dans ce contexte figurent [la plateforme d'engagement des citoyens](#) et le [dialogue de l'UE avec la jeunesse](#). Dans le contexte de l'intégrité des élections, Mme Boulanger a souligné la pertinence du [réseau européen de coopération électorale](#). Dans le cadre du bouclier européen pour la démocratie, la Commission travaillera également sur la sécurité dans la vie politique et l'égalité des chances lors des élections. Face à des menaces telles que l'ingérence étrangère et la désinformation, un réseau européen de vérificateurs de faits sera notamment mis en place.

Le CDDEM a échangé avec Mme Boulanger sur la possibilité d'interactions entre le CDDEM, le nouveau pacte démocratique du SG et l'UE/la Commission, en particulier dans le cadre de l'initiative « Bouclier de la démocratie ». Mme Boulanger a souligné l'importance des normes et pratiques du Conseil de l'Europe dans les travaux de la Commission sur la démocratie, notant que la Commission suit avec intérêt l'élaboration du pacte et la mise en œuvre des principes de Reykjavik pour la démocratie.

13. Examen à mi-parcours en vue de la préparation du programme révisé et du projet de budget 2026-2027

Le vice-président a informé les membres du Comité des discussions qui ont eu lieu lors de [la première réunion du Bureau](#) du CDDEM, les 14-15 avril, concernant les modifications à apporter au mandat du Comité pour la période 2024-2027. Deux nouveaux résultats ont été proposés : l'élaboration d'un cadre d'évaluation des paramètres et la poursuite des travaux sur l'étude examinant l'impact de l'IA sur la démocratie. Parmi les autres ajustements figurent le report à la fin de 2027, conformément au cycle biennal, des travaux sur la gouvernance à plusieurs niveaux et de la révision de la Recommandation [CM/Rec\(2023\)5](#) sur les principes de bonne gouvernance démocratique. La révision de la Recommandation [CM/Rec\(2017\)5](#) sur les normes en matière de vote électronique a été proposée pour la prochaine période de programmation, qui débutera en 2028, le CDDEM engageant une discussion dans le cadre de la réunion plénière de 2026.

Le CM examinera et adoptera le mandat révisé en novembre, après la présentation du nouveau programme et budget par le Secrétaire Général.

14. Évaluation des activités du CDDEM

Le CDDEM a tenu une discussion préliminaire sur les moyens d'améliorer l'évaluation de l'impact des activités du Comité, sur la base d'un document d'information diffusé par le Secrétariat. L'évaluation des résultats du Comité vise à fournir une base factuelle pour ses travaux de normalisation et à identifier les moyens de contribuer à une meilleure sensibilisation aux normes au niveau national. Cela reflète une évolution du cadre d'activités, qui considère que la valeur des comités réside principalement dans la prolifération des documents normatifs, vers un cadre qui privilégie plutôt le suivi et l'évaluation de l'impact des normes existantes. Le Comité a donc noté la pertinence transversale de cette perspective pour les travaux du CDDEM sur les paramètres, ses contributions au Pacte et, plus généralement, au paysage démocratique en Europe.

15. Forum mondial de la démocratie (FMD) – synergies et possibilités d'intégrer ses conclusions dans les travaux de la CDDEM

Conformément à son [mandat](#) pour la période 2024-2027, la CDDEM est chargée de « fournir des contributions au Forum mondial de la démocratie, le cas échéant, et de collaborer avec les écoles d'études politiques et de tenir compte dans ses travaux des propositions pertinentes émanant de celles-ci ». En vue de [l'édition 2025 du FMD](#), le Comité a entendu une présentation de M. Dragan Sljivic, du secrétariat du FMD. M. Sljivic a donné un aperçu du Forum, dont le thème pour 2025 sera « La démocratie en danger, comment la relancer ? » et qui se tiendra du 5 au 7 novembre. M. Sljivic a invité la CDDEM à contribuer au FMD en aidant à la préparation de certaines sessions et en proposant des questions qui pourraient être posées aux intervenants. La CDDEM est également invitée à proposer un modérateur pour l'une des sessions « temps d'action » du Forum.

Les membres ont échangé avec M. Sljivic sur la participation au Forum d'acteurs extérieurs à l'Europe, en particulier du Sud, et ont proposé des suggestions de conférenciers et de participants potentiels, ainsi que la possibilité de synergies avec d'autres initiatives, telles que la Freedom Online Coalition ou la Media Freedom Coalition.

16. Point sur les travaux du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux

Le Comité a entendu Mme [Claudia Luciani](#), directrice du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, qui a fait le point sur les travaux du Congrès et de son Centre d'expertise pour la gouvernance à multiniveaux, soulignant la complémentarité des efforts de suivi et des projets entrepris par le Congrès et le travail de normalisation de la CDDEM. Mme Luciani a évoqué la gouvernance à multiniveaux comme un moyen de renforcer la résilience des sociétés et la résilience face aux défis environnementaux. Elle a informé le Comité d'un événement à venir à Malte sur la gouvernance à multiniveaux et l'environnement, organisé par la présidence maltaise du CM, en collaboration avec les pratiques du Congrès. Dans ce contexte, Mme Luciani a souligné l'importance de tester et de mettre en œuvre les paramètres aux niveaux local et régional.

Enfin, Mme Luciani a évoqué le rôle du Congrès dans le Nouveau pacte démocratique du Secrétaire Général. Dans ce cadre, le Congrès tirera parti de la confiance accrue que la population accorde aux collectivités locales pour contribuer aux trois piliers de la Feuille de route du Secrétaire Général vers le Pacte : en mettant l'accent sur la jeunesse, sur l'application de la Charte européenne de l'autonomie locale ([STE n° 122](#)) pour la protection de la démocratie, et sur la démocratie délibérative et d'autres initiatives en matière d'innovation pour la démocratie. Le Congrès cherche également à fournir au Secrétaire Général un meilleur retour d'information des États les plus périphériques du continent sur les impacts possibles du Pacte.

17. Développements nationaux récents dans les domaines d'activité de la CDDEM

Les membres se sont informés mutuellement des développements récents dans leurs pays concernant les domaines d'activité de la CDDEM.

La GRÈCE a rendu compte d'une récente visite de suivi effectuée par une délégation du Congrès sur la mise en œuvre de la Charte de l'autonomie locale. Des réformes ont été annoncées concernant le statut juridique des représentants élus et le statut juridique du système de financement des collectivités locales. Des travaux sont en cours sur la décentralisation des compétences. Des élections locales et régionales auront lieu en 2028 et se dérouleront à l'aide d'un système de vote électronique, une première dans l'histoire du pays. La Grèce a également commencé à rédiger un code unique pour l'administration locale et régionale et a créé une unité nationale chargée de son élaboration. En outre, un nouveau système d'évaluation de l'économie des administrations locales et régionales a été mis au point. Enfin, le pays a également participé à la troisième vague de l'enquête de l'OCDE sur la confiance des citoyens.

L'ALLEMAGNE est en train de réévaluer plusieurs compétences locales en matière de protection civile dans le Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie et introduit le programme danois «Democracy fitness», qui propose des formations financées par l'État sur les compétences démocratiques dans les écoles. Un concept est en cours d'élaboration pour la formation des employés des administrations locales aux valeurs démocratiques sur le lieu de travail. En outre, le programme « Be the change », qui soutient la participation et la représentation des femmes dans la démocratie, est en cours de mise en œuvre. En Poméranie occidentale, une approche MLG est mise en place afin de renforcer la démocratie au niveau local en créant cinq centres démocratiques régionaux, cofinancés par l'État mais gérés par des OSC.

La NORVÈGE a chargé l'université d'Oslo de réaliser une étude afin d'évaluer l'état de sa démocratie en 2020. Cette étude porte sur cinq dimensions de la démocratie et prend en compte tous les niveaux de gouvernement. Elle formule des recommandations visant à renforcer la résilience démocratique. Un résumé en anglais du rapport est disponible. Un rapport sur l'IA et l'année électorale 2024 a également été publié récemment. En outre, la Norvège a mis en place un groupe interministériel permanent, composé de six ministères, chargé de travailler sur la résilience face à l'ingérence électorale.

L'ITALIE fait actuellement l'objet de l'Examen périodique universel des Nations unies. En outre, le pays est en train d'élaborer son premier plan d'action national pour la lutte contre la xénophobie, le racisme et l'intolérance, sur la base des normes et principes de l'UE. Enfin, l'Italie a fait l'objet d'un suivi en avril, dans le cadre du quatrième cycle de suivi de la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales ([STE n° 157](#)).

L'UKRAINE poursuit ses efforts en matière de réforme de la décentralisation et de renforcement de la société civile, notamment en améliorant l'efficacité de la coopération entre l'État et les OSC et en prenant des initiatives politiques. En mars, le gouvernement a adopté un nouveau plan d'action pour la mise en œuvre de sa stratégie nationale pour le développement de la société civile 2025-2026. Ce document vise à améliorer l'environnement juridique des OSC en Ukraine, notamment en facilitant leur enregistrement en ligne dans des conditions difficiles (conflit). En vertu de la loi martiale, des élections démocratiques ne peuvent actuellement avoir lieu conformément aux normes internationales, mais des outils postélectoraux continuent d'être utilisés en leur absence pour développer la participation aux processus décisionnels, notamment des assemblées citoyennes et des consultations publiques. En ce qui concerne le processus d'adhésion à l'UE, le gouvernement a adopté une feuille de route pour la mise en œuvre du chapitre des négociations sur le fonctionnement des institutions démocratiques.

Le ROYAUME-UNI a fait état de la création du Conseil des nations et des régions, un organe réunissant le Premier ministre, le Premier ministre écossais, le Premier ministre gallois, le Premier ministre et le vice-Premier ministre d'Irlande du Nord, ainsi que plusieurs maires, afin de garantir que les autorités dotées de compétences décentralisées collaborent pour relever les défis transversaux à l'échelle nationale. Le gouvernement a récemment publié un livre blanc sur la décentralisation en Angleterre, qui définit un cadre de décentralisation précisant les modalités de l'octroi de compétences formelles aux autorités locales dans un certain nombre de domaines et de missions, tels que le logement et les transports. Un nouveau conseil des données des maires sera mis en place afin de collecter et de partager les données pertinentes. À l'appui de cette initiative, un programme prioritaire de décentralisation a été lancé, qui concerne actuellement six régions d'Angleterre.

L'ALBANIE a informé le Comité qu'elle avait récemment accueilli, le 16 mai, le sixième sommet de la Communauté politique européenne, qui était notamment axé sur la sécurité démocratique et la stabilité sur le continent européen et au-delà. L'Albanie a également décidé d'investir dix millions de dollars dans un projet de start-up consacré à l'intelligence artificielle, appelé Thinking Machines Lab, qui vise à mettre au point des systèmes plus éthiques.

MALTE a informé le Comité des priorités de la [présidence maltaise du CM](#) (14 mai-14 novembre), à savoir (1) la poursuite du soutien à l'Ukraine ; (2) la place centrale accordée aux droits des enfants ; (3) la lutte contre la violence et la discrimination à travers une approche intersectionnelle forte ; et (5) le renforcement de la démocratie et l'autonomisation des jeunes. Comme l'a déjà mentionné Mme LUCIANI du Congrès, Malte accueillera une conférence sur la gouvernance à multiveaux le 13 juin, qui sera axée sur le renforcement de la résilience institutionnelle. Une autre conférence sur la résilience démocratique est prévue en septembre.

La SUISSE a indiqué que le gouvernement actuel a défini la promotion de la démocratie comme une priorité thématique de sa politique étrangère pour les années à venir. Des lignes directrices pour 2025-2028 ont été adoptées afin de fournir les bases opérationnelles.

La SUÈDE a indiqué que le gouvernement a chargé l'autorité de régulation des médias de créer un vaste programme d'éducation aux médias et à l'information. Ce programme doit associer un certain nombre de parties prenantes et aboutir à la mise en place d'un outil d'apprentissage en ligne.

La FINLANDE a fait part d'un programme national à venir visant à promouvoir la démocratie et la participation. Sa préparation a notamment consisté en un examen des normes du Conseil de l'Europe. Le gouvernement a adopté en 2024 une résolution sur la politique à l'égard de la société civile afin de renforcer son rôle (disponible en anglais). Le représentant de la Finlande a également indiqué que le pays avait été inclus dans le programme de protection des élections de l'International IDEA. Le rapport sera publié au cours de l'été. Deux dernières mises à jour concernaient les travaux du Parlement sur la mise en œuvre de la loi de l'UE sur la publicité politique et le suivi récent par le Congrès du Conseil de l'Europe des dernières élections locales et régionales.

Les PAYS-BAS ont récemment présenté au Parlement un projet de loi visant à renforcer le système des partis politiques et à équilibrer la démocratie et l'État de droit. Ce projet comprend des dispositions relatives au soutien financier des partis locaux et régionaux, des règles en matière de transparence et de financement, et fournit la base juridique nécessaire pour introduire une interdiction des partis politiques par la Cour suprême.

L'ARMÉNIE a communiqué des informations sur un événement organisé la semaine précédente en coopération avec la Fondation internationale pour les systèmes électoraux (IFES) et réunissant un panel de haut niveau consacré aux paramètres de la gouvernance démocratique et de l'intégrité. L'événement avait pour thème principal les avantages et les inconvénients des outils d'IA dans le financement politique. Un autre événement pertinent était le dialogue d'Erevan, qui se tenait en même temps que la réunion plénière du CDDEM.

L'ESTONIE a récemment ratifié le statut de l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (International IDEA). Le pays prépare également son adhésion au Conseil des droits de l'homme des Nations unies.

Enfin, le vice-président, au nom de la NORVÈGE, a indiqué que le gouvernement avait présenté en avril au Parlement un livre blanc sur la promotion de la démocratie, des droits de l'homme et de l'État de droit en Europe. Une traduction en anglais sera disponible. Il a en outre invité les membres à un séminaire sur le livre blanc et le programme Norway Grants, qui se tiendra le 3 juin.

18. Participation des membres du CDDEM à des événements pertinents pour le CDDEM

Néant.

19. Date de la prochaine réunion

La 4e réunion plénière du CDDEM se tiendra en format hybride, à Strasbourg et en ligne (via Kudo), les 27-28 novembre 2025. Le Secrétariat communiquera les dates possibles pour les réunions plénières de 2026.

20. Questions diverses

Néant.

21. Adoption du rapport abrégé de la réunion

Le CDDEM a adopté le rapport abrégé de sa 3e réunion plénière tel qu'il figure dans le document [CDDEM\(2025\)15](#).

ANNEXE I

ORDRE DU JOUR

Lundi 26 mai 2025
9h30 – 11h00
1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux
Activités en cours
<i>Mise en œuvre des Principes de Reykjavík pour la démocratie</i>
3. Établissement de normes : paramètres visant à faciliter l'application et la mise en œuvre des Principes de Reykjavík pour la démocratie
3.1. Introduction par Edwin LEFEBRE , président du GT-P, suivie d'un échange de vues avec les experts indépendants du GT-P, Seema SHAH , responsable de l'évaluation de la démocratie à l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (International IDEA) et Richard YOUNGS , chercheur principal au programme Démocratie, conflits et gouvernance de Carnegie Europe/European Democracy Hub (EDH) (en ligne).
3.2. Examen du projet révisé des paramètres.
11h30– 13h00
<i>Mise en œuvre des Principes de Reykjavík pour la démocratie</i>
4. Questions émergentes : étude sur les avantages et les risques de l'utilisation de l'IA dans le débat public relatif aux processus démocratiques et sur la maîtrise de l'IA pour la vie démocratique.
4.1. Échange de vues avec Natali HELBERGER , professeure de droit et de technologies numériques à l'université d'Amsterdam (en ligne).
<i>Soutien aux élections</i>
5. Normes : lignes directrices sur le renforcement de la participation des femmes, des filles et des jeunes, ainsi que des groupes vulnérables, aux élections.
5.1. Échange de vues avec Anna LAVIZZARI , professeure à l'université Complutense de Madrid (en ligne).
14h30– 16h15
6. Nouveau pacte démocratique : échange de vues avec le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe
7. Élection d'un membre de la CDDEM au poste de membre du Bureau.

16h00-17h30	
<i>Promouvoir un espace civique sûr et propice et la participation des citoyens</i>	
8. Établissement de normes : mise à jour de la Recommandation CM/Rec(2007)14 du Comité des Ministres aux États membres sur le statut juridique des organisations non gouvernementales en Europe.	
8.1.	Introduction par Georgios CHRYSAFIS , président du GT-CS, suivie d'un échange de vues avec Jeremy McBRIDE , président du Conseil d'experts sur le droit des ONG du CINGO et consultant du CDDEM.
8.2.	Examen du projet de recommandation révisée.
Mardi 27 mai 2025	
9h30 – 11h00	
<i>Soutenir les États membres dans le renforcement et le maintien d'une bonne gouvernance démocratique à tous les niveaux</i>	
9. Établissement de normes : travaux sur la gouvernance à plusieurs niveaux, y compris l'élaboration d'un projet de recommandation.	
10	Présentation et échange de vues avec Mojca RAMŠAK PEŠEC , secrétaire d'État, ministère de l'administration publique, Slovaquie.
10h	Échange de vues avec Gillian DORNER , directrice adjointe, Direction de la gouvernance publique, OCDE (en ligne).
10. Demandes de statut d'observateur	
11h30– 13h00	
11. Le point sur les développements au sein de l'Union européenne en matière de sauvegarde de la démocratie	
12. Examen à mi-parcours en vue de la préparation du programme révisé et du projet de budget 2026-2027	
13. Évaluation des activités du CDDEM	
14h30– 16h00	
14. Forum mondial de la démocratie (FMD) – synergies et possibilités d'intégrer ses conclusions dans les travaux de la CDDEM	
15. Le point sur les travaux du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux.	
16h15– 17h30	
16. Évolutions nationales récentes dans les domaines d'activité de la CDDEM	

17. Participation des membres de la CDDEM à des événements présentant un intérêt pour la CDDEM
18. Date de la prochaine réunion
19. Questions diverses
20. Adoption du rapport abrégé de la réunion

ANNEXE II

LISTE DES PARTICIPANTS³

MEMBERS / MEMBRES

CHAIR / PRESIDENT (Apologized for absence / Excusé)

Mr Thomas ZANDSTRA, Deputy Director Democracy and Governance, Democracy and Governance Division, Ministry of the Interior and Kingdom Relations

ALBANIA / ALBANIE

Ms Ardiana HOBDAI, Director, Department for International Organisations, Ministry for Europe and Foreign Affairs

ARMENIA / ARMENIE

Ms Lilya AFRIKYAN, Coordinator of the "Open government partnership" Initiative, the Prime Minister's Office

AUSTRIA / AUTRICHE

Mr Peter ANDRE, Ministry of Interior, Senior Expert for Legal Affairs

Ms Alberina MULAJ, Legal Expert, Office of the Provincial Government, Department for European Affairs

AZERBAIJAN / AZERBAIDJAN

Ms Zhala IBRAHIMOVA, Deputy Head of Department for Cooperation with International Human Rights Institutions, Ministry of Foreign Affairs

BELGIUM / BELGIQUE

Mr Grégory STERCK, Attaché, Région de Bruxelles-Capitale, Service public régional de Bruxelles, Bruxelles Pouvoirs Locaux

Mr Edwin LEFEBRE, Deputy Director, Ministry of the Flemish Community, Agency for Home Affairs

Mr Thomas APOLITO, Attaché, Cellule Election et Participation, Service public de Wallonie, SPW Intérieur et Action sociale, Direction de la Prospective et du Développement

BOSNIA AND HERZEGOVINA / BOSNIE-HERZEGOVINE

Mr Kemal HASEČIĆ, Head of Department for the OSCE, CoC and Regional Initiatives, Sector for Multilateral Relations, Ministry of Foreign Affairs

BULGARIA / BULGARIE

Ms Hristiana GROZDANOVA, Head of Unit for Human Rights, Ministry of Foreign Affairs

CROATIA / CROATIE

Mr Dino ZORIĆ, Head of Service for political and election system at Department for political system and public administration, Directorate for political system and public administration of the Ministry of Justice, Public Administration and Digital Transformation of the Republic of Croatia

³ Les participants dont le nom figure *en italique* ont participé à la réunion à distance.

CYPRUS / CHYPRE

Ms Elena KAREKLA, Commissioner for Administration Officer, Ministry of Interior

Ms Menelaos VASSILIOU, Officer A, Ministry of Interior

CZECHIA / TCHEQUIE

Ms Hana FUNGAČOVÁ, Unit of the Government Council for Non-Governmental Non-Profit Organisations Office of the Government of the Czech Republic

DENMARK / DANEMARK

Mr Søren STAUNING, Special Advisor, Governance and International Affairs with regard to Issues of Local Democracy, Ministry of the Interior and Health

ESTONIA / ESTONIE

Ms Katrin KIVI, Director of Division for Human Rights, Department for International Organisations and Human Rights, Ambassador at large for Human Rights and Migration, Ministry of Foreign Affairs

FINLAND / FINLANDE

Mr Niklas WILHELMSSON, Head of Unit, Ministry of Justice

FRANCE

M. François VANDEVILLE, Chef de la mission de la Gouvernance démocratique, Ministère de l'Europe et des affaires étrangères, DGM/DAG/GOUV

Mme Elena FLANIGAN, Rédactrice droits humains et développement, Ministère de l'Europe et des affaires étrangères, DGM/DAG/GOUV

Mme Margot LEGRAND, Attachée, Représentation Permanente de la France auprès du Conseil de l'Europe.

GEORGIA / GEORGIE

Mr Giorgi DIDIDZE, Head of Department of Regional and Mountainous Areas Development, Ministry of Regional Development of Georgia

GERMANY / ALLEMAGNE

Mr Christian ALDENHOFF, Policy Officer, Federal Ministry of the Interior and Community, Division H III 1 "Resilient Democracy and Prevention of Extremism"

Ms Constanze LERNHART, Ministry of Regional Identity, Local Government, Building and Digitalization of the State of North Rhine-Westphalia, Head of Unit 302 "Local Government Tasks, Territorial Structure and Interests in Legislation and Administrative Implementation"

GREECE / GRECE

Mr Georgios CHRYSAFIS, expert within the Directorate of Organisation and Functioning of Local Government

Mr Ioannis MATHIOUDAKIS, Head of the Coordination Service, Ministry of the Interior

Mr Nikolaos DIKAROS, Head of the Department of Planning and Development of Information System of the Directorate of Digital Governance

Mr Antonios KARVOUNIS, Head of the Independent Department of International and European Relations

Mr Dimitrios PONTIKAKIS, expert within the Directorate of Organisation and Functioning of Local Government

Ms Eleftheria BAFALOUKA, expert within the Directorate of Digital Governance

HUNGARY / HONGRIE

Ms Nikolett TAKÁCS, Government Official for International Relations, Ministry of Public Administration and Regional Development, Deputy State Secretariat Responsible for the Operation of Territorial Public Administration

ICELAND / ISLANDE

Apologized for absence / Excusé

IRELAND / IRLANDE

Mr Barry RYAN, Principal Officer, Franchise Unit, Department of Housing, Local Government and Heritage

ITALY / ITALIE

Mr Giovanni Battista IANNUZZI, Chairperson of the inter-ministerial Committee for Human Rights, Ministry of Foreign Affairs and International Cooperation

Mr Pierluigi TROMBETTA, Diplomatic advisor to the Italian Minister for Regional Affairs, Minister for Regional Affairs and Autonomies

Mr Roberto LATTANZI, Head of the Artificial Intelligence Department, Italian Data Protection Authority

LATVIA / LETTONIE

Ms Ilona Anna EKLONA, Director of the Department for Public Administration Policy

Ms Inese KUŠKE, Consultant for Good Governance Affairs, Department for Public Administration Policy

LITHUANIA / LITUANIE

Mr Paulius SKARDŽIUS, Senior Adviser, Public Administration and Local Government Policy Group, Ministry of the Interior

LUXEMBOURG

Mr Dylan VERDIN-POL, Chargé de Mission à la Représentation Permanente du Luxembourg auprès du Conseil de l'Europe

MALTA / MALTE

Mr Robert TABONE, Head EU & International Affairs, Office of the Director General, Local Government Division

REPUBLIC OF MOLDOVA / REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Mr Andrei STRAH, Deputy Secretary General of the Government, State Chancellery of the Republic of Moldova

MONACO

Mr Gabriel REVEL, Ambassadeur, Représentant Permanent de Monaco

Mr Gabriel CHABERT

MONTENEGRO

Ms Bosiljka VUKOVIC-SIMONOVIC, Head of Division for the Council of Europe, Department for the OSCE and CoE/DG for Multilateral Affairs, Ministry of Foreign Affairs

NETHERLANDS / PAYS-BAS

Ms Hanneke PALM, Policy Advisor Democracy and Governance, Directorate Democracy and Governance, Ministry of the Interior and Kingdom Relations

Ms Hester MENNES, Policy officer Democracy, Directorate-General Public Administration and Democratic Rule of Law, Democracy and Governance Department, Ministry of the Interior and Kingdom Relations

Mr Beer NEYSEN, Permanent Representation of the Netherlands

NORTH MACEDONIA / MACEDOINE DU NORD

Mr Igor DJUNDEV, Ambassador at Large, Special Adviser

NORWAY / NORVEGE

Mr Vebjørn HEINES, Policy Director for Democracy and Human Rights, Ministry of Foreign Affairs

Ms Anne-Karin ØDEGÅRD, Head of Analysis and Evaluation, Norwegian Ministry of Local Government and Regional Development, Department of Local Government

Ms Nina Britt BERGE, Senior Adviser, Norwegian Ministry of Local Government and Regional Development, Department of Local Government

POLAND / POLOGNE

Mr Paweł SWIANIEWICZ, Director, National Institute for Local Self-Government

PORTUGAL

Ms Tânia MOURATO, Deputy Director, General Directorate of Local Authorities

ROMANIA / ROUMANIE

Mr Dacian Axente TOLEA, Adviser, General Secretariat of the Government, Service for Strategic Support and Cooperation with the Civil Society Organisations

Mr Daniel Stefan BELINGHER, Adviser, General Secretariat of the Government, Service for Strategic Support and Cooperation with the Civil Society Organisations

SAN MARINO / SAINT-MARIN

Apologised for absence / Excusé

SLOVAK REPUBLIC / REPUBLIQUE SLOVAQUE

Ms Zuzana VIZVÁRYOVÁ, General State Advisor, Self- government Unit, Department of Modernization and Coordination, Public Administration section, Ministry of Interior

Mr Matek MIKLIAN, Ministry of Interior, Office of the Plenipotentiary for the Development of Civil Society

SLOVENIA / SLOVENIE

Ms Mojca RAMŠAK PEŠEC, State Secretary, Ministry of Public Administration

Ms Mateja PREŠERN, Director General, Ministry of Public Administration

Ms Polona KOBAL, Head of Office, Ministry of Public Administration

Mr Jurij MEZEK, Senior Advisor, Ministry of Public Administration, Directorate for local self-government, non-governmental organizations and political system

SPAIN / ESPAGNE

Mr Alfonso Carlos García Romero, Sous-directeur Général des Relations Européennes et Internationales, Ministère de la Politique Territoriale et de la Mémoire Démocratique

SWEDEN / SUEDE

Ms Eva HOLMSTRÖM, Deputy Head of Division, Ministry of Culture, Division for Media and Democracy

SWITZERLAND / SUISSE

Mr Michel BESSON, Département fédéral de justice et police, Office fédéral de la justice, Chef de l'Unité projets législatifs II

Mr Beat KUONI, Conseiller juridique, Chancellerie fédérale, juriste au sein de la Section des droits politiques

TÜRKIYE

Mr Eyüp ÖZDEMİR, Head of Department, Directorate General of Provincial Administration, Ministry of Interior

Mr Ahmet Evren BAL, Deputy to the Permanent Representative, Permanent Representation of Türkiye to the Council of Europe

UKRAINE

Ms Oksana PAVLIUK, Head of the Division for local self-government development and cooperation with Council of Europe institutions of the Department for local self-government development, territorial organisation of power and administrative-territorial structure Ministry for Communities, Territories and Infrastructure Development of Ukraine

UNITED KINGDOM / ROYAUME-UNI

Mr Tim BOWDEN, Governance Reform and Democracy Unit, Department for Levelling Up, Housing and Communities, Local Government & Communities Directorate, Ministry of Housing, Communities and Local Government

PARTICIPANTS / PARTICIPANTS**PARLIAMENTARY ASSEMBLY OF THE COUNCIL OF EUROPE / ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DU CONSEIL DE L'EUROPE**

Ms Sylvie AFFHOLDER, Head of Elections Division

CONGRESS OF LOCAL AND REGIONAL AUTHORITIES OF THE COUNCIL OF EUROPE / CONGRES DES POUVOIRS LOCAUX ET REGIONAUX DU CONSEIL DE L'EUROPE

Ms Claudia LUCIANI, Director of the Congress

Mr Niall SHEERIN, Deputy Head of the Centre of Expertise for Multilevel Governance

Mr Anders KNAPE, Member of the Congress

CONFERENCE OF INGOS OF THE COUNCIL OF EUROPE / CONFERENCE DES OING DU CONSEIL DE L'EUROPE

Mr Roy VIRAH-SAWMY, Policy coordinator, European Partnership for Democracy

EUROPEAN COMMISSION FOR DEMOCRACY THROUGH LAW (VENICE COMMISSION) / COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT (COMMISSION DE VENISE)

Mr Adrià RODRÍGUEZ-PÉREZ, Legal Adviser

COMMISSIONER FOR HUMAN RIGHTS OF THE COUNCIL OF EUROPE / COMMISSAIRE AUX DROITS DE L'HOMME DU CONSEIL DE L'EUROPE

Ms Charlotte ALTENHÖNER-DION, Adviser to the Commissioner

OTHER PARTICIPANTS / AUTRES PARTICIPANTS**EUROPEAN UNION / UNION EUROPEENNE**

Ms Marie-Hélène BOULANGER, Directrice adjointe et Cheffe d'Unité chargée de la démocratie, de la citoyenneté de l'Union et libre circulation, DG JUST, Commission européenne

EUROPEAN UNION AGENCY FOR FUNDAMENTAL RIGHTS / AGENCE DE L'UNION EUROPEENNE DES DROITS FONDAMENTAUX

Ms Ann-Charlotte NYGARD

ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT (OECD) / ORGANISATION DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUES (OCDE)

Ms Gillian DORNER, Deputy Director, Public Governance Directorate, Paris

CONSULTANT EXPERTS / EXPERTS CONSULTANTS

Mr Jeremy MCBRIDE, President of the CINGO Expert Council on NGO Law

Ms Seema SHAH, Head of Democracy Assessment (DA) at the International Institute for Democracy and Electoral Assistance (International IDEA), Stockholm, Sweden

Mr Richard YOUNGS, Senior Fellow, Democracy, Conflict, and Governance Program, Carnegie Europe, Belgium; European Democracy Hub (EDH); Professor of international relations, University of Warwick,

United Kingdom

Ms Anna LAVIZZARI, Ramón y Cajal Research Fellow Department of Political Science and Administration Faculty of Political Science and Sociology Complutense University of Madrid, Spain

Ms Natali HELBERGER, Professor in Law and Digital Technology, University of Amsterdam

GUEST SPEAKERS / INTERVENANTS

European Center for Human Rights

Mr Isuf HALIMI, Director

European Council of Spatial Planners

Mr Kent G. DAGSLAND HÅKULL

Campaign to Uphold Rights in Europe (CURE)

Mr Harry HUMMEL

Pax Romana

Mr Stéfano CECCANTI

SECRETARIAT

SECRETARIAT DU CDDEM / SECRETARIAT DU CDDEM

Ms Urška UMEK, Secretary of the CDDEM / Secrétaire du CDDEM

Ms Marta BECERRA, Co-Secretary of the CDDEM / Co-Secrétaire du CDDEM

Mr Alexander VOGT

Ms Isabelle ETTER, Assistant / Assistante

OTHER SECRETARIAT /AUTRE SECRÉTARIAT

Mr Matjaž GRUDEN, Director for Democracy / Directeur de la démocratie

Ms Irena GUIDIKOVA, Head of the Democratic Institutions and Freedoms Department / Cheffe du Service des institutions et des libertés démocratiques

OTHER COUNCIL OF EUROPE PARTICIPANTS / AUTRES PARTICIPANTS DU CONSEIL DE L'EUROPE

STEERING COMMITTEE ON ANTI-DISCRIMINATION, DIVERSITY AND INCLUSION / COMITE DIRECTEUR SUR L'ANTI-DISCRIMINATION, LA DIVERSITE ET L'INCLUSION (CDADI)

Ms Charlotte GILMARTIN, Co-Secretary of the Steering Committee on Anti-discrimination, Diversity and Inclusion (CDADI)

EUROPEAN COMMITTEE ON LEGAL CO-OPERATION / COMITÉ EUROPÉEN DE COOPERATION JURIDIQUE (CDCJ)

Mr James D'AGOSTINO, Senior Lawyer, Office of the State Advocate, Malta

**GROUP OF STATES AGAINST CORRUPTION / GROUPE D'ETATS CONTRE LA CORRUPTION
(GRECO)**

Ms Victoria CHERNIYCHUK

YOUTH DEPARTMENT / SERVICE DE LA JEUNESSE

Ms Emma WEDNER, Bureau Member of the Advisory Council on Youth

INTERCULTURAL INCLUSION UNIT / UNITE INCLUSION INTERCULTURELLE

Ms Nichola HOWSON

INTERPRETERS / INTERPRETES

Ms Chloé CHENETIER

Ms Lucie DEBURLET-SUTER

Mr Luke TILDEN